

programmes soient utilisées comme « dividendes pour le développement » afin, notamment, de financer la lutte contre la pauvreté et la génération de croissance économique dans les pays en développement.

Par l'intermédiaire de son aide bilatérale et de sa participation dans les fonds, programmes et institutions spécialisées de l'ONU, ainsi que dans les banques régionales de développement, le Canada appuie le développement en Afrique depuis de nombreuses années. Il a été l'un des principaux acteurs dans la recherche de solutions aux problèmes de l'endettement et l'un des premiers à effacer la dette d'aide publique au développement des pays les moins avancés et d'autres pays pauvres ainsi qu'à réduire la dette des pays les plus pauvres et lourdement endettés. Le Canada fournit aussi depuis longtemps de l'aide au développement en Asie et il participe activement à l'élaboration de nouvelles formes de coopération au sein d'organisations comme le mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et d'autres forums régionaux.

De plus, le Canada est un partenaire de plein droit dans le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et il maintient un programme actif d'aide à l'Europe centrale et de l'Est et à l'ex-Union soviétique pour faciliter leur transition vers la démocratie et l'économie de marché.

L'environnement

Le règlement des problèmes environnementaux est parmi les plus importantes priorités internationales pour les Canadiens. Le Canada est un leader dans le dossier de la biodiversité et a été l'un des premiers pays à ratifier la Convention sur la diversité biologique. Montréal a été choisie comme site du Secrétariat permanent de la Convention.

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, le Canada a joué un rôle actif dans l'élaboration des Principes sur les forêts. Depuis, il a mis en oeuvre le Programme international des forêts modèles, le Processus de Montréal sur les critères et les indicateurs et le Groupe de travail intergouvernemental Canada-Malaisie sur les forêts, et il a été un participant actif du Groupe intergouvernemental sur les forêts parrainé par la Commission du développement durable des Nations Unies. Le Canada fait aussi valoir la nécessité d'un instrument ayant force obligatoire sur la gestion durable des forêts.

Le Canada a également été un acteur clé dans les dossiers internationaux concernant les océans. Au cours des trois dernières décennies, il a versé environ 600 millions de dollars aux pays émergents afin de les aider à développer leur industrie de la pêche de façon durable. Il a aussi appuyé l'élaboration d'une Charte des océans qui a reçu l'aval de l'UNESCO, et il a contribué à la conclusion de l'Accord de l'ONU sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs. Cet accord cible la conservation et l'utilisation durable des ressources de la pêche.



Photo ACDI : Roger LeMoine